

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18/08/2020.

**Tous les conseillers municipaux étaient présents**

## Point 1 : Embauche d'une secrétaire de mairie :

Malgré nos propositions de renouvellement, le contrat de Madame Naouel HAFIDI a pris fin le 31 juillet 2020.

Le 03 août 2020, nous avons donc embauché Madame Valérie BROCHET en qualité d'adjointe administrative titularisée à raison de 18 heures hebdomadaire. Madame Valérie BROCHET connaît bien la mairie de Montbouton pour y avoir fait un remplacement.

Les horaires d'ouverture de la mairie vous seront communiqués ultérieurement.

## Point 2 : Lotissement le Clos Soleil :

Le lotissement est composé de **neuf** parcelles, soit :

- cinq maisons déjà construites ;
- deux maisons en cours de construction ;
- deux parcelles restent à vendre.

Il est à noter qu'un avis de réserve a été émis lors de la dernière réception des travaux (test d'étanchéité non effectué). De plus, nous avons constaté que l'accès au lotissement reste exigü et nous avons dénoncé sa réalisation.

## Point 3 : Aménagement des abords de la salle du plateau :

Suite à des travaux de passage de caméra, nous avons été dans l'obligation de procéder à des travaux de canalisation non prévus sur le devis d'origine.

Nous avons envisagé de profiter de la présence de l'entreprise Climent pour réaliser l'enrobage du trottoir situé rue du Mont Novel mais pour des raisons de dépassement budgétaire, nous avons décidé de reporter ce projet ultérieurement.

La fin des travaux des gros œuvres est programmée entre le 24 et 28 août 2020 et les travaux d'embellissement se termineront **fin octobre 2020**.

## Point 4 : Autorisation permanente et général de poursuites :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'octroyer au comptable publique de la trésorerie de Delle une autorisation permanente et générale de poursuites à l'encontre des débiteurs de la commune, par l'émission des actes de poursuites subséquents, sans solliciter son autorisation préalable pendant toute la durée du mandat.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## Point 5 : Commission communale des impôts directs :

Le maire fait lecture des changements par rapport à la commission précédente. Les listes des titulaires et suppléants ont été communiquées aux différentes autorités.

## Point 6 : Demande de miroirs :

Trois demandes de miroirs ont été sollicitées par des administrés de la commune. L'ensemble des conseillers émettent un avis défavorable. A l'exception de la rue sous la chaux, où un projet de rue à sens unique sera étudié lors d'une commission voirie.

## Point 7 : Divers

- Un point a été réalisé sur les entretiens et les assurances des véhicules de la commune.
- Le règlement de la salle du plateau a été revu et les tarifs ont été révisés. Le détail de celui-ci vous sera communiqué après sa rédaction.
- Le règlement intérieur du cimetière communal a également revu et sera affiché à son entrée.
- Un rappel de la CCST concernant l'élagage des arbres et des haies nous est parvenu ; nous rappelant que chaque propriétaire doit entretenir ses végétaux pour la sécurité du passage du véhicule benne des ordures ménagères mais également pour l'ensemble des usagers.
- La commune a dû gérer l'évacuation de dépôts sauvages (2 futs de contenance douteuse)
- L'achat d'un aspirateur pour la salle du plateau a été voté par l'ensemble du conseil.
- La première commission communication aura lieu **le 14 septembre 2020 à 20 heures**.
- Prochaine réunion du conseil municipal : **le lundi 21 septembre 2020 à 20 heures**.

*Séance levée à 22h45.*